

CHRISTOPHE GANZITTI
Proviseur

Ifs, le 27/03/2023

1 rue Elsa Triolet
BP 52
14123 Ifs
02 31 46 52 50
ce.0142132s@ac-normandie.fr
<https://rabelais.etab.ac-caen.fr>

Mesdames et Messieurs les membres
Du Conseil d'Administration

Objet : Réunion du Conseil d'Administration

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil d'Administration du Lycée François Rabelais qui aura lieu le :

- **Mardi 4 avril 2023 à 18h00 en Salle TA 2-3.**

Ordre du jour :

- Adoption des Procès-verbaux des 2 et 6 février
- Affaires financières :
 - Convention d'objectifs et de moyen (A consulter ici : https://laregionnormandie-my.sharepoint.com/:f:/g/personal/ingrid_montagna_laregionnormandie_fr/EggiXDMrIYdErJKlgfIMkkgBTvnTRsPED9Ag8TW6wGGEFg?e=9cgeIj)
 - Décisions budgétaires modificatives pour information 2022
 - Compte financier 2022
 - Tarif SRH 2022/2023 – Tarif nuitée adulte
 - Tarif pédagogique 2022/2023
 - Convention groupement de commandes « fourniture et acheminement de l'électricité »
 - Admission en non-valeur créances contentieuses
 - Affaires financières diverses
- Questions diverses

Les membres de la commission qui souhaitent voir une question supplémentaire portée à cet ordre du jour voudront bien m'en faire part, par écrit, au moins 48 heures avant la réunion de cette commission.

En cas d'empêchement, je vous saurais gré d'informer vos suppléants des dates, heures, projet d'ordre du jour et de leur transmettre tous les documents concernant la séance.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Christophe GANZITTI
Proviseur du Lycée François Rabelais





Conseil d'administration du 2 février 2023

Procès-verbal

Année scolaire : 2022/2023

Numéro de séance : N°3

Date de transmission de la convocation aux membres : 26/01/2023

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Etaients présents :

Etaients présents :

ADMINISTRATI ON	GANZITTI Christophe	Proviseur
	VALENTINY Franck	Proviseur adjoint
	LERICHE Caroline	Adjoint gestionnaire
	THEENIVS Bruno	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
	BEUVE Solveig	CPE
E L E V S	RENOUF Aminthe	Représentante Collectivité de rattachement
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	PINET Bruno	Enseignants
	HENRIOT Fabienne	
	HUSSON Maud	
	VERAN Eric	
	RICHARD Denis	
	DHEILLY Julie	
	PLEY Ruddy	
DUDOUIT Hugues	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	
PARENTS ET ELEVES	ANTOINE Guillaume	Parents d'élèves
	TAILLEFER Valérie	
	FROGER Jean-Claude	
	GRODENT Stéphane	
	GHAMMAM Leila	
	FOUCHARD Maxence	Elèves
	BOBO Louis	
	VALLEE Justine	
	HEROUX Avril	

Le quorum étant atteint (20 personnes présentes), monsieur le proviseur ouvre la séance à 18h04.

Monsieur le Proviseur précise que M. Andréas LEGRAS, qui siégeait en tant que personnalité qualifiée est contraint de mettre fin à sa collaboration au sein du CA, celui-ci ayant rejoint un nouveau poste à l'étranger ; nous sommes donc à la recherche d'un nouveau professionnel qui pourrait siéger au CA du Lycée.



Monsieur le proviseur demande si un des membres du CA accepte d'assurer le secrétariat de séance. Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Madame HUSSON.

Adoption du procès-verbal du 22 novembre 2022

Monsieur le proviseur demande si le procès-verbal du dernier CA appelle à des remarques ou à des modifications. Aucune remarque n'étant signifiée, le procès-verbal est mis aux votes :

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

18h09 : arrivée de Mme Beuve et Mme Ghamman

Affaires pédagogiques

DHG et mesures sur poste

Sans revenir sur l'ensemble des informations transmises dans la note envoyée en amont du conseil d'administration (voir annexe), Monsieur le Proviseur indique que les DHG du LGT et de la SEP sont en baisse.

Pour le LGT, cette baisse provient d'une prévision d'effectifs à la baisse en BTS 2^e année (moins de 25 élèves), celle-ci s'accompagnant d'une suppression des heures en groupe dédoublé.

Pour la SEP, un nombre d'élèves qui se maintient par une politique de promotion active permet de maintenir la dotation pour les classes pré-bac. La baisse de la DHG touche donc les mentions complémentaires avec une réduction de 3 heures par MC. Monsieur le Proviseur précise que – comme l'an dernier – une interpellation des services a été faite sans réponse jusqu'à présent.

Un représentant des enseignants interroge sur la différence d'heures de formation au sein de l'académie (20 h à Rouen et 15h à IFS) soulignant le manque d'équité pour les mêmes formations. M. le proviseur répond que ce sont les heures allouées pour l'apprentissage qui permettent d'abonder de 5h les dotations.

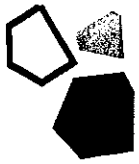
Un autre représentant des enseignants ajoute que dans d'autres académies, les dotations peuvent aller jusqu'à 25 à 30h pour les mêmes formations en mentions complémentaires.

Un représentant des parents d'élèves interroge sur les différences de dotation. M. le proviseur répond que les dotations sont faites en fonction du potentiel des académies en termes d'effectifs. Les prévisions de la démographie normande sont en baisse.

18 :23 : Départ de Mme Beuve

Monsieur le proviseur demande aux membres si ceux-ci ont des remarques ou des questions concernant la proposition de ventilation de la DHG à l'aune de la note et des tableaux transmis.

Les représentants des enseignants préviennent qu'ils vont voter contre la proposition de répartition de la DGH entre disciplines afin de montrer leur désaccord d'une DGH toujours en baisse et notamment concernant la dotation insuffisante en mentions complémentaires et les prévisions d'effectif en BTS 2^e année qui entraîne la suppression d'un groupe. Une motion sera ajoutée.



Concernant les mesures relatives aux postes définitifs, Monsieur le proviseur indique qu'il propose la suppression d'un poste en Allemand (poste qui ne couvre pas 18 h de besoins).

Un représentant des parents d'élèves demande si le poste d'Allemand pourra être recréé. Monsieur le proviseur explique qu'a priori non car le lycée (avec la SEP) n'a que 12h30 de besoins en Allemand.

Monsieur le Proviseur met aux votes la proposition de répartition de la DGH entre disciplines.

POUR : 4

CONTRE : 17

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

La proposition de suppression de poste est mise aux votes

POUR : 3

CONTRE : 18

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Affaires financières

Décisions budgétaires modificatives pour information

Madame l'adjointe gestionnaire présente les décisions modificatives 15 à 17 pour information et qui concernent l'ouverture de crédits pour les matières d'œuvre des formations du GRETA, pour une subvention visant à couvrir les dépenses en électricité, la subvention du CAPLP, les matières d'œuvre pour les examens et la variation des amortissements.

Répartition des crédits globalisés 2022

Madame l'adjointe gestionnaire propose que l'enveloppe de crédits globalisés de 2925 € soit répartie pour 966,24 € sur les droits de reprographie et pour 1958,76 € afin de couvrir une partie des frais liés aux stages.

Monsieur le Proviseur met aux votes la proposition de répartition.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA



Contrat de téléphonie mobile

Madame l'adjointe gestionnaire indique que l'établissement a changé ses anciens contrats pour les adapter aux besoins nouveaux (notamment en data pour les agents de maintenance ou pour le système de visiophonie des portails).

18h53 : Arrivée de Mme Renouf

Un représentant des élèves interroge sur l'ouverture du portail le soir après les TP.

M. le proviseur indique que c'est aux enseignants d'accompagner les élèves au portail car les agents ne sont plus au lycée à partir de 18h30. Une demande de subvention a été demandée pour changer les lecteurs de carte afin que les élèves puissent les utiliser.

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer ce contrat.

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Convention de groupement comptable

Madame l'adjointe gestionnaire indique que cette convention a pour objet de définir les modalités d'organisation et de fonctionnement du groupement comptable auquel appartient le lycée Rabelais et définir les rapports et obligations de l'EPLÉ avec l'agence comptable.

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer cette convention :

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Admission en non-valeur créances contentieuses

Madame l'adjointe gestionnaire demande de bien vouloir admettre en non-valeur les créances de 3 familles pour un montant de 1191,22 €.

Monsieur le proviseur demande au CA l'autorisation d'admettre en non-valeur ces créances.

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Affaires financières diverses

→ **Don Rotary Club**



Monsieur le proviseur propose l'acceptation d'un don de 1000 € de la part du Rotary. Ce don fait suite à l'accueil de membres du Rotary Club côte de Nacre au restaurant d'application. Ces derniers, dans le cadre de leurs actions de partenariat ont souhaité aider le lycée dans ses actions pédagogiques.

19h03 : sortie de M. Bobo

Monsieur le Proviseur met aux votes.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ **Convention IFPRA – Erasmus CAN_EFP**

Dans le cadre du dépôt de dossier en vue de développer la mobilité des élèves dans le cadre du programme Erasmus+, Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer la convention avec l'IFPRA.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Questions diverses

- Remboursement frais de déplacement : un représentant des enseignants demande que soit pris en compte les kilomètres réellement faits lorsque les visites de stage se déroulent sur Caen-la-Mer et hors de Caen.
Cette spécificité sera prise en compte et le remboursement forfaitaire sera appliqué que sur la ville de Caen et communes limitrophes accolées à Caen.
- Internat et PFMP : face aux questions d'un représentant des professeurs, le proviseur rappelle que l'internat n'est pas accessible aux élèves pendant la période de PFMP comme l'indique la charte qu'ont signée les familles. De même il est indiqué qu'exceptionnellement en amont de la PFMP, les familles peuvent faire une demande.
Toutefois le proviseur précise que cette mesure a plusieurs causes : il est impossible pour les AED de gérer les entrées et sorties du fait des travaux de sécurisation incomplets à ce jour, certains stages ne se finissent pas à des heures qui permettent aux élèves de dîner à la cantine, certains élèves demandent à partir aux aurores avant le lever des surveillants qui ne peuvent pas s'assurer de leur départ, d'autres élèves rentrent parfois après le couvre-feu (pendant le temps de nuitée des AED qui n'est pas pris en compte de la même manière dans leur quotité de service), la Région Normandie a en outre fait le choix d'arrêter le paiement des familles au début juin.

La séance est levée à 19h18.



LYCÉE FRANÇOIS
RABELAIS IFS

Le Proviseur,

Christophe GANZITTI

La secrétaire,

Maud HUSSON

Conseil d'administration du 6 février 2023

Procès-verbal

Année scolaire : 2022/2023

Numéro de séance : N°4

Date de transmission de la convocation aux membres : 03/02/2023

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Etaients présents :

Etaients présents :

ADMINISTRATION	GANZITTI Christophe	Proviseur
	VALENTINY Franck	Proviseur adjoint
	LERICHE Caroline	Adjoint gestionnaire
	THEENIVS Bruno	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
ELUS LOCAUX	RENOUF Thierry	Représentant de Caen la mer
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	FORESTIER Laurent	Enseignants
	HENRIOT Fabienne	
	HUSSON Maud	
	VERAN Eric	
	KOZLYK Stéphane	
	LAMACHE Thierry	
	RICHARD Denis	
DA SILVA OLIVEIRA Eugénia	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	
PARENTS ET ELEVES	GHAMMAM Leila	Parents d'élèves
	TAILLEFER Valérie	
	FROGER Jean-Claude	
	VIDECOQ Jonas	Elèves
	BOBO Louis	

Le quorum étant atteint (16 personnes présentes), monsieur le proviseur ouvre la séance à 17h40.

Monsieur le proviseur demande si un des membres du CA accepte d'assurer le secrétariat de séance. Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Madame HUSSON.

Affaires pédagogiques



DHG

Sans revenir sur l'ensemble des échanges qui se sont déroulés lors du dernier CA, monsieur le Proviseur indique qu'il propose de nouveau la ventilation de la DHG sur la base de dotation reçue.

Monsieur le Proviseur met aux votes la proposition de répartition de la DGH entre disciplines.

POUR : 5

CONTRE : 11

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

17h43 : arrivée de M. Forestier, Mme Henriot et Mme Taillefer

Les élus font état et lecture de la motion précisant leur vote (voir annexe).

Questions diverses

- Question au CA relative au SST : les formations Secouriste Sauveteur du Travail (SST) ne sont plus financées alors que cette formation est inscrite dans le référentiel des bac pro, des CAP mais aussi des BTS.
« Cette formation indispensable des futurs salariés permet une prise en charge précoce des victimes d'accident du Travail au sein de l'entreprise en attendant l'arrivée des équipes de prompts secours. La formation permet aux SST de faire le nécessaire pour éviter que l'état de santé de la victime ne se dégrade. Cela sauve plusieurs dizaines de salariés chaque année. C'est aussi une obligation des entreprises que d'avoir des SST parmi les salariés. Les centres de formations privés le font, pas le public et le travail non rémunéré des enseignants a ses limites. Le lycée dispose de 4 formateurs formés, à jours de leur recyclage dont les compétences ne sont pas utilisées et qui pourraient perdre leur titre. C'est du gâchis. »
Après avoir fait lecture de cette question, monsieur le Proviseur indique ne pas être en mesure de confirmer que ces formations étaient financées. Avant son arrivée dans l'établissement, les formations SST étaient rémunérées en HSE (après transformation des HSA) mais désormais cela est impossible. Il précise également qu'un vadémécum de la DGESCO de juillet 2022 donne quelques pistes de formation SST dans le cadre de certains cours.
- Un élu enseignant fait également part de la souffrance de la collègue AESH qui a reçu l'injonction d'assurer 10h de suivi dans un autre établissement et ne plus pouvoir assurer l'ensemble du suivi indispensable aux élèves du lycée.
Monsieur le Proviseur indique que les coordonnateurs du PIAL que notre AESH a rencontrés ont aussi vu le Proviseur avant qu'ils arrêtent leur décision. Notre AESH devait suivre 4 élèves en début d'année mais l'un d'entre eux (qui devait être suivi pour 8h) n'a désormais plus d'aide humaine et pour un autre, le temps de suivi est moindre que les 6h qui lui étaient attribuées. Il nous a donc été



indiqué que le temps dégagé (10h) bénéficierait donc à d'autres lycéens non encore accompagnés.

Les représentants des enseignants s'indignent du manque de considération et des propos inacceptables qui auraient été tenus à la collègue AESH lors de cet entretien : « si c'est élèves ont de telles difficultés, ils n'ont rien à faire là ».

Les représentants des parents d'élèves déplorent que des protocoles soient mis en place dans l'intérêt des élèves pour être cassés pour des raisons basement économiques.

Les parents des élèves concernés vont intervenir pour mettre en avant le travail bénéfique de la collègue AESH auprès de leurs enfants et alerter des conséquences d'une prise en charge dégradée sur la scolarité de leurs enfants.

La séance est levée à 18h12.

Le Proviseur,

Christophe GANZITTI

La secrétaire,

Maud HUSSON

ARTICLE 9 : PRISE EN COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Lycée François Rabelais, lycée des métiers de bouche, de l'hôtellerie-restauration et de l'accueil cumule des spécificités dues à ses formations qui impactent son fonctionnement au niveau de la sécurité, au niveau du travail de tout le personnel ainsi qu'au niveau des coûts de fonctionnement.

Le lycée accueille des formations du GRETA.

L'aire de recrutement du lycée amène des élèves de toute la région Normandie (et même au-delà dans les sections post-bac). Les élèves pré-bac peuvent demander à bénéficier d'une place à l'internat (60 places filles et 60 places garçons). La capacité d'accueil ne permettant pas de répondre à toutes les demandes, le lycée a recours au bon vouloir des internats des lycées en proximité pour accueillir nos élèves quand des places y restent disponibles.

Les formations dispensées au lycée affectent notamment les horaires de fonctionnement : le lycée François Rabelais possède de larges plages d'ouverture qui s'étendent de 6h00 à 23h00 (début des cours des formations en boulangerie-pâtisserie à 6h30, fermeture du restaurant d'application à 22h30). Ces horaires influent sur des besoins en personnel et sur la gestion des fluides.

L'existence en son sein d'un restaurant d'application, d'une boutique de vente à emporter et d'un hôtel d'application amène le lycée à gérer des entrées et sorties permanentes de public extérieur. En matière de sécurité, la configuration des locaux et les temps de présence d'agent d'accueil complexifient le contrôle précis des allers et venues de cette clientèle indispensable.

La production importante due aux référentiels des diplômes de certaines formations amène des contraintes en matière de logistique notamment pour la filière boulangerie-pâtisserie :

- l'approvisionnement en produits frais et autres matières d'œuvre nécessaires aux travaux pratiques des élèves nécessite un personnel dédié au magasinage pédagogique ;
- l'acheminement des productions de boulangerie et de pâtisserie vers les différents établissements partenaires et clients extérieurs, impose la participation du magasinier du restaurant scolaire ;
- l'écoulement des productions, périssables par nature, oblige à ouvrir une boutique de vente à emporter encadrée par un personnel adulte de l'établissement, en dehors des plages horaires des cours se déroulant au restaurant.

Les formations amènent également l'établissement à des besoins importants au niveau des coûts énergétiques et de maintenance des équipements.

La conception récente du lycée (sa construction date de 2014) et son importante emprise foncière impliquent également des spécificités techniques qui demandent des compétences particulières de l'équipe des agents de maintenance.

Une lingerie interne (non mutualisée) installée dans un espace contraint est principalement dédiée à l'activité des restaurants et hôtel.

Académie :CAEN
Exercice :2022

Ministère : Education Nationale
Etablissement : 0142132S
LYCEE RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
BP 52
14123 IFS

Région : NORMANDIE
Pièce n°14
Edité le :23/03/23
Page :1

ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Fonds de roulement	522 780.17	507 798.78	421 016.65	370 351.80	365 900.03
Jours FdR	148	149	140	121	107

Besoin en Fonds de Roulement	-37 474.12	-79 017.94	-90 695.65	-114 527.10	-62 076.27
------------------------------	------------	------------	------------	-------------	------------

Trésorerie	560 254.29	586 816.72	511 712.30	484 878.90	427 976.30
------------	------------	------------	------------	------------	------------

Jours de Trésorerie	158	172	170	159	125
---------------------	-----	-----	-----	-----	-----

Taux moyen de charges à payer (%)	2.64	2.25	3.02	4.45	3.79
-----------------------------------	------	------	------	------	------

Taux de non recouvrement (%)	2.80	3.15	8.68	8.46	7.23
------------------------------	------	------	------	------	------

**Convention constitutive
Groupement de commande « fourniture et acheminement de l'électricité »**

ENTRE les soussignés

La Région Normandie, dont le siège est situé Abbaye-aux-Dames, Place Reine Mathilde, CS 50523 - 14035 Caen Cedex 1, représentée par Monsieur Hervé MORIN, son Président, dûment habilité par la délibération de la commission permanente du Conseil régional en date du 5 décembre 2022.

Ci-après désignée par les termes « la Région »

ET

L'établissement..... dont le siège est situé
.....représenté par
.....chef d'établissement ou Directeur, dûment habilité par délibération du
conseil d'administration en date du.....

IL EST EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Il est constitué, sur le fondement de l'article L2113-6 et suivants du Code de la commande publique relative aux marchés publics, entre les adhérents dont la liste figure en annexe 1, ci-après désignés « membres », un groupement de commande publique.

Article 1 - Objet du groupement

Le présent groupement de commandes, ci-après désigné par « le groupement » a pour objet la passation et l'exécution de l'accord-cadre et des marchés subséquents relatifs à la fourniture et l'acheminement de l'électricité d'EPL (lycées normands), des bâtiments administratifs régionaux et autres structures.

Le groupement n'a pas la personnalité morale.

Article 2 - Coordonnateur mandataire du groupement

La création du groupement de commande implique la désignation d'un coordonnateur dont les missions sont définies ci-après.

Le coordonnateur du groupement est la Région Normandie et revêt ainsi la qualité d'acheteur public au sens des articles L1210-1 et L1211-1 du Code de la commande publique.

Article 3 – Missions du coordonnateur et des autres membres

Le coordonnateur est chargé en son nom et pour son compte ainsi qu'au nom et pour le compte des autres membres du présent groupement de commande de la préparation, passation, signature et notification de l'accord-cadre.

Chaque membre du groupement, s'assure, de la bonne exécution des prestations, objet du contrat pour ce qui le concerne.

3.1 – Le coordonnateur est chargé :

- de recenser les besoins des membres du groupement ;
- de rédiger les dossiers de consultation ;
- d'assurer la publicité de la mise en concurrence ;
- de procéder à l'analyse des offres ;
- de réunir sa commission d'appel d'offres ;
- d'attribuer le marché ;
- d'aviser les candidats non retenus du rejet de leurs offres ;
- de signer le marché ;
- de transmettre le marché au contrôle de légalité ;
- de notifier le marché ;
- d'informer les membres des résultats de la consultation et de transmettre une copie des pièces du marché à chaque membre du groupement ;
- d'assurer la passation des éventuels avenants à l'accord-cadre, leur signature, leur transmission au contrôle de légalité, leur notification et leur transmission aux membres du groupement.

3.2 – Les membres du groupement sont chargés :

- de déterminer la nature et l'étendue de leurs besoins ;
- de s'assurer de la bonne exécution de la commande émise au titulaire de l'accord-cadre en ce qui les concerne, conformément à l'article L2113-7 du Code de la commande publique.

3.3 Il est précisé que le coordonnateur conserve une mission de suivi et d'évaluation de l'exécution de l'accord cadre qui comprend une revue de contrat périodique

Dans ce cadre, en cas de difficultés rencontrées en cours d'exécution, les membres du groupement seront invités à remonter les informations pertinentes auprès du coordonnateur du groupement.

Article 4 – Exécution de l'accord cadre – Rôles du coordonnateur et des membres du groupement

4.1 Chaque membre du groupement, y compris la Région Normandie, dispose de tous pouvoirs, dans les limites de la législation et de la réglementation applicables, à l'effet de faire le nécessaire pour la mise en œuvre de l'exécution des commandes passées par lui sur le fondement de l'accord cadre.

À ce titre, chaque membre prend notamment à sa charge, lorsque cela est nécessaire et uniquement pour ce qui le concerne :

- Le règlement des acomptes, des factures et de toutes les demandes de paiement,
- L'ensemble des mesures liées à la facturation des prestations,
- L'application des pénalités,
- L'exécution des marchés subséquents et avenants à l'accord-cadre,
- L'application automatique des révisions et des actualisations des prix prévues par l'accord-cadre,

4.2 Le coordonnateur du groupement agissant au nom et pour le compte de l'ensemble des membres est chargé de :

- La passation du marché subséquent
- La reconduction ou la décision de ne pas reconduire l'accord-cadre ;
- La résiliation de l'accord-cadre ;
- La passation des avenants de l'accord-cadre et du marché subséquent ;
- Le traitement des recours visant l'accord cadre et notamment ceux à présenter au juge de l'exécution des contrats ;

Article 5 – Disposition relative à la Commission d'Appel d'Offres

La Commission d'Appel d'Offres (CAO), chargée de choisir le titulaire de l'accord-cadre est celle du coordonnateur. Les règles de fonctionnement de la CAO sont celles applicables aux CAO des collectivités territoriales, notamment définies aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Article 6 - Charges de paiement de la part de chaque membre du groupement

Chaque membre prend en charge le montant de ses factures au vu de sa consommation réelle. Celle-ci sera effectuée mensuellement par point de livraison.

Article 7 - Charges du groupement

Le coordonnateur prend en charge l'ensemble des frais liés aux procédures de passation de la commande publique.

Article 8 - Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur à compter de sa notification et vient à expiration à la fin du marché de fourniture et d'acheminement de l'électricité, objet de la présente convention.

Article 9 – Modalités d'adhésion

L'adhésion se fait par signature de la présente convention conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables à chacun des membres.

L'adhésion d'un nouveau membre est admise pour les nouveaux lycées qu'ils soient issus d'une nouvelle construction ou résultant d'une restructuration et/ou fusion. Dans ce cas, le nouveau membre pourra bénéficier des prestations du contrat en cours d'exécution.

Article 10 – Modalités de retrait

Chaque membre est libre de se retirer du groupement. La décision de retrait est notifiée au coordonnateur, en respectant un préavis de 6 mois avant l'expiration de l'accord-cadre.

Le membre exerçant son droit de retrait reste donc soumis au respect des engagements qu'il aurait déjà contractés auprès du ou des titulaires de l'accord-cadre.

L'exercice du droit de retrait d'un membre n'emporte pas résiliation de la convention, laquelle continue de s'appliquer et de produire ses effets à l'égard des autres membres.

Article 11 - Actions judiciaires

Le coordonnateur peut agir en justice au nom et pour le compte des membres du groupement pour les procédures dont il a la charge à l'exception des contentieux relatifs à l'exécution des commandes.

Article 12 - Modification de la convention

La présente convention peut subir des modifications, qui ne sauraient être rétroactives. Elle sera modifiée par voie d'avenant dans les mêmes conditions que sa passation initiale.

Article 13 – Litiges

A défaut d'accord amiable entre les parties, les litiges relatifs à l'exécution de la présente convention relèvent de la compétence du Tribunal administratif de Caen.

A _____, le _____

A Caen, le _____

L'établissement, adhérent au
Groupement de commande

La Région, coordonnateur du
groupement de commande

Signature et cachet

Annexe 1

Liste des adhérents au groupement de commande régional : fourniture et acheminement de l'électricité

<i>ETABLISSEMENT</i>	<i>Référent</i>	<i>Mail</i>
Lycée A. de Caumont 3 rue Baron Gérard BP 246 14402 Bayeux Cedex		int.0141274J@ac-caen.fr
Lycée Alain Chartier Place de la Lombarderie BP 20216 14402 Bayeux Cedex	Antoinette VIAL	int.0140004D@ac-caen.fr
CFAI Pôle formation UIMM GRD OUEST NIE 12 rue Prof J Rousselot 14000 Caen	Pascal PAILLASSEUR	sandrine.boyer@fibn.fr pascal.paillasseur@fibn.fr
Ass Relais d'Sciences Esplanade Stéphane Hessel 14000 Caen	Christine CHIAMONE	cchiamone@ledome.info
BUILDERS (ESITC) 1 rue Pierre et Marie Curie 14610 Epron	Eric GUILLOT	direction@buiders-ingenieurs.fr
CMA de Normandie 2, rue C Bloch BP 5059 14.022 Caen Cedex 4	Lydie MABILLE	lmabille@cma-normandie.fr
IMEC Abbaye d'Ardenne 14280 St Germain la Blanche		ludovic.desereville@imec-archives.com
Laboratoire CYCERON Boulevard Henri Becquerel 14000 Caen	Patrick LEDOUX Nicolas DELCROIX	ledoux@cyceron.fr delcroix@cyceron.fr
Lycée Charles de Gaulle 39, rue d'Hastings 14000 Caen	Anne ZEMMER BERNARD	int.0142107p@ac-normandie.fr
Lycée Claudel av Mal de Tassigny BP 45131 14040 Caen Cedex	Gaël COLLET	int.0140019V@ac-caen.fr
Lycée Fresnel 77 rue E Restout BP 26231 14066 Caen Cedex 4	Julien MALBAUX	int.0140014p@ac-normandie.fr
Lycée Laplace - Dumont 130 rue de la Délivrante BP 75183 14075 Caen Cedex 5	Mathilde LEMOINE	int.0142133t@ac-normandie.fr mathilde.lemoine@ac-normandie.fr
Lycée Malherbe 14 av Albert Sorel CS 15245 14052 Caen Cedex 4	Gildas DERRIEN	int.0140013n@ac-normandie.fr
Lycée Rostand 98 route d'Ifs CS 85457 14054 Caen Cedex 4	M EVRARD M BOUDARD	int.0140017T@ac-caen.fr jean-luc.boudard@ac-caen.fr
Lycée Victor Hugo 16 rue de la Défense Passive BP 55132 14070 Caen Cedex 5	Anne HENNEBICQUE	int.0142059m@ac-normandie.fr
Lycée Victor Lépine 40 rue V Lépine CS 85314 14053 Caen Cedex 4		int.0140018U@ac-caen.fr
Région Normandie Sites de Caen et Rouen Place Reine Mathilde CS 50523 14035 Caen Cedex	Christophe QUINTAINE	christophe.quintaine@normandie.fr



Université de Caen Esplanade de la Paix BP 5186 14032 Caen Cedex 5		antoine.malot@unicaen.fr
ADN 2, esp Anton Philips Colombelles	Cécile DEMARQUE	cecile.demarque@adnormandie.fr
Lycée Tellier Route de Vire 14110 Condé en Normandie	Dominique AUBERTIN	int.0142120d@ac-normandie.fr
Lycée Jean Jooris 1, rue Salvador Allende BP 20042 14160 Dives sur mer	Frédéric DUVAL	int.0141599M@ac-caen.fr
Lycée G le Conquérant 8 rue champs St Georges 14700 Falaise	Michael LUCAS	int.0140052F@ac-caen.fr
EREA Yvonne Guégan 1 route de Colombelles 14200 Hérouville St Clair	Stéphanie DESAVIS	int.0141420t@ac-normandie.fr
Lycée Allende 15 rue Guyon de Guercheville 14200 Hérouville St Clair		int.0141796B@ac-caen.fr
Collège Lycée Expérimental 1000 quartier du GRD Parc 14200 Hérouville St Clair	Fabienne ORY	int.0142173L@ac-caen.fr
Lycée Albert Sorel Avenue du Labrador 14600 Honfleur		int.0140056K@ac-caen.fr
Centre Sportif Normand Route de la Vallée BP 46 14510 Houlgate	Luc RUEL	l.ruel@sport-normandie.fr
Lycée Rabelais 1, rue Elsa Triolet 14123 Ifs	Caroline LERICHE	int.0142132s@ac-normandie.fr
Lycée Paul Cornu 9 Rue Paul Cornu BP 225 14107 Lisieux Cedex	Nadine POTTIER	int.0141275k@ac-normandie.fr
Lycée Jules Verne 12 Rue Bossoutrot BP 84 14126 Mondeville Cedex	Sarah GENDRY	int.0141687h@ac-normandie.fr
LA le Robillard Lieury 14170 St Pierre sur Dives		legta.le-robillard@educagri.fr
EPLEFPA de VIRE Route de Caen BP 66000 14508 Vire Cedex	Noël CREANCY	epl.vire@educagri.fr noel.creancy1@educagri.fr
Lycée Jean Mermoz 1, rue Fauvel BP 143 14503 Vire Cedex	Valérie ECOURTEMER	int.0142178s@ac-normandie.fr
Lycée Marie Curie 16 rue O Gréard BP 10158 14504 Vire Cedex	Etienne WERQUINT	int.0141555P@ac-caen.fr
Lycée Augustin Fresnel 14 rue Kleber Mercier BP 161 27301 Bernay	Dominique SANSON	int.0270003g@ac-normandie.fr
Lycée Clément Ader Route de Rouen BP 545 27300 Bernay		int.0271581X@ac-rouen.fr
Lycée A Boismard Rue Emile Neuville 27800 Brionne		int.0271606Z@ac-rouen.fr



Lycée Aristide Briand 2, rue P Sémard BP 3126 27031 Evreux Cedex	Sophie DELABARRE	int.0270016W@ac-normandie.fr sophie.delabarre2@ac-normandie.fr
Lycée Augustin Hébert 20, rue Du Guesclin 27000 Evreux	Valérie GARNIER	int.0270018Y@ac-rouen.fr
Lycée Horticole d'Evreux 6 rue G Politzer BP 3243 27032 Evreux Cedex		legta.evreux@educagri.fr
Lycée L Sédar Senghor Rue du Canada BP 3545 27000 Evreux	Michel LESAGE (proviseur)	int.0271579V@ac-rouen.fr
Lycée Modeste Leroy 32, rue Pierre Brossolette 27016 Evreux Cedex	Isabelle IMBERDIS	int.0270017X@ac-rouen.fr
Lycée André Malraux 59, ave F Mitterrand 27600 Gaillon	Sophie FRANCOIS	int.0271580W@ac-rouen.fr
Lycée Louise Michel 47 route de Dieppe BP 77 27140 Gisors	Florent THUILLIER	int.0270026G@ac-rouen.fr
LA Gilbert Martin 3 rue P Corneille BP 116 27110 Le Neubourg		lpa.le-neubourg@educagri.fr
Lycée Jean Moulin Rue du Mal Foch BP 515 27700 Les Andelys	B DROUET	int.0271585b@ac-normandie.fr
Lycée JB Decrétot 7, rue de la gare BP 605 27400 Louviers	Adrien THOMAS	int.0271634e@ac-normandie.fr
Lycée les Fontenelles Chemin les Fontenelles 27140 Louviers Cedex	Gabriela DONUTI	int.0270029k@ac-normandie.fr gabriela-romana.donuti@ac-rouen.fr
LEGTA E De Chambray route de Chambray Gouville 27240 Mesnils-sur-Iton	Stéphanie JUILLARD	legta.damville@educagri.fr stephanie.juillard@educagri.fr
Lycée Jacques Prévert 30 route de St Paul BP 239 27500 Pont Audemer	Laurence JAY	int.0271431J@ac-rouen.fr
Lycée Risle Seine Rue des Déportés BP 137 27501 Pont Audemer Cedex	Willy MARMOL	int.0271097w@ac-normandie.fr
Lycée Marc Bloch 1 voie Bachelière BP 614 27100 Val de Reuil	Sylvie BRIOT	int.0271582y@ac-normandie.fr
Lycée Porte de Normandie Chemin des Poissonniers 27130 Verneuil sur Avre	Hélène GABARRET	int.0270042z@ac-normandie.fr
Lycée Dumézil Route d'Ivry BP 909 27207 Vernon Cedex	Isabelle RAGUIN	int.0270044B@ac-rouen.fr
Lycée Littré Boulevard Pasteur 50300 Avranches	Mélanie BEAUFILS	int.0500002f@ac-normandie.fr
Lycée Sivard de Beaulieu 7 rue S de Beaulieu BP 139 50500 Carentan	Michelle ERNOUF	int.0501839C@ac-caen.fr
Lycée Doucet rue Paul Doumer- BP 48 50120 Equeurdreville-Hainneville	Isabelle LETELLIER	int.0500032n@ac-normandie.fr



Lycée Grignard 10 rue G Fouace BP 307 50103 Cherbourg en cotentin Cedex	Céline JAMES	int.0501828R@ac-caen.fr
Lycée Maritime D Rigolet Rue Matignon BP 36 50651 Cherbourg en Cotentin		bernard.baahmed@developpement-durable.gouv.fr
Lycée Millet 1 rue de Bougainville BP 79 50130 Cherbourg en Cotentin	Nathalie LEVOY	int.0500016W@ac-normandie.fr nathalie.levoy@ac-normandie.fr
Lycée Sauxmarais 444 rue Chasse aux loups 50110 Tourlaville		int.0501677B@ac-caen.fr
Lycée Tocqueville 34 Av H Poincaré BP 308 50103 Cherbourg en Cotentin Cedex	Sandrine PINAULT	int.0500017X@ac-caen.fr
EPLEFPA de COUTANCES CAMPUS METIERS NATURE La quibouquièrre 50200 Coutances	Eric HAMEL	epl.coutances@educagri.fr eric.hamel@educagri.fr
Lycée Lebrun 2 rue du lycée 50200 Coutances		int.0500026g@ac-normandie.fr
Lycée Thomas Pesquet 7 rue des courtilles 50.200 Coutances	Corinne AVERTY	int.0502009m@ac-caen.fr
Lycée la Morandière rue de la Crête - BP 639 50406 Granville Cedex		int.0500036T@ac-caen.fr
Lycée Marland 159 rue des lycées 50400 Granville	Isabelle CHRISTIEN	int.0501850p@ac-normandie.fr
AGRIPOLE ST Hilaire du Harcouët 1 Route de Fougères 50600 St Hilaire du Harcouët	Gaëlle BARBIER	lpa.st-hilaire@educagri.fr gaelle.barbier@educagri.fr
Lycée Lehec rue Dauphine BP 109 50600 St Hilaire du Harcouët	Sylvain VALLIER	int.0500087y@ac-normandie.fr
EPLEFPA Saint-Lô Thère Le Hommet d'Arthenay 50620 Saint-Jean de Daye	David TRONCHET	david.tronchet@educagri.fr
EREA Robert Doisneau Rue Cavalier de la Salle BP 384 50004 Saint-Lô Cedex	Sophie GAUTIER	int.0501232t@ac-normandie.fr
Lycée Curie - Corot 377 rue de l'Exode- BP 290 50010 Saint-Lô Cedex	Loëtitia LE BESNERAIS	int.0501219d@ac-caen.fr
Lycée le Verrier 7 rue Le Verrier BP 382 50002 Saint-Lô Cedex	Christophe TRICOT	int.0500065z@ac-normandie.fr
Lycée CORNAT 36 rue Henri Cornat BP 321 50700 Valognes	Cyril TURK HENIN	int.0500082T@ac-caen.fr
3 IFA Route du Mans 61000 Alençon	Bruno NICOLE	bnicole@3ifa.fr
EPLEFPA ALENCON SEES site LEPA Alençon et loutreuil 250 av du G Leclerc 61000 Alençon	Valérie HEUDIARD	legta.sees@educagri.fr valerie.heudiard@educagri.fr



LPO Leclerc Navarre avenue Gal Leclerc - BP 357 61.014 Alençon Cedex	Rachelle HNAWIA	int.0610002W@ac-normandie.fr rachelle.hnawia@ac-normandie.fr
Lycée ALAIN 27 boulevard F Mezeray 61000 ALENCON	Anne EVEILLEAU	int.0610001v@ac-normandie.fr
Lycée Marcel Mezen 25 rue M Mezen BP 720 61041 Alençon Cedex	Mélie GENDRE	int.0610004y@ac-normandie.fr
Lycée Mézeray Gabriel 7 rue St Exupéry - BP 225 61242 Argentan Cedex	Sébastien HEURTEVENT	int.0610006a@ac-normandie.fr
Association Pierre Noal 17 av du Dr AIMEZ 61140 Bagnoles de l'Orne	Pierre Alexis LAMBERT	pa.lambert@asso-pierrenoal.com
Lycée Chevalier 7, Place Burgwedel BP 39 61700 Domfront	Viviane BOULIERE	int.0610014j@ac-normandie.fr
Lycée Jean Guéhenno 16 rue Pierre Huet CS 30269 61105 Flers Cedex	Mme MARINIER	int.0610021s@ac-normandie.fr
EREA Mendes France rue de Sœur Marie Boitier 61600 La Ferté Macé	Valerie BRAILLON	int.0610996b@ac-normandie.fr
Lycée Flora Tristan 7-9 av Le Meunier de la Raillère 61600 La Ferté Macé	Elsa LABARTHE	int.0610019p@ac-normandie.fr
Lycée les Andaines 3 Place du Général de Gaulle 61600 La Ferté Macé	Raphaëlle LANGLOIS	int.0610018N@ac-caen.fr
Lycée Napoléon 15 rue des sports- BP 206 61306 L'Aigle cedex	Christine PARAIRE	int.0610026x@ac-normandie.fr
Lycée Jean Monnet 2 rue Jean Monnet - BP 104 61400 Mortagne-au-Perche	Sophie GUITTARD	int.0611148s@ac-normandie.fr
ERDP Pergaud avenue Aristide Briand 76360 Barentin	Mme TALASLIMANE	0760904v@ac-normandie.fr
Lycée Bartholdi 142 rue Denis Papin 76360 Barentin	Nadine CARON	int.0760007V@ac-normandie.fr
Lycée Thomas Corneille Avenue André Maurois 76360 Barentin	Elodie CONSEIL	int.0760005t@ac-normandie.fr
Lycée Pierre de Coubertin 130 Bis, rue G Clémenceau 76210 Bolbec	Saïd BITAM	int.0762920l@ac-normandie.fr
LPA pays de Bray Château route d'Argueil 76220 Brémontier Merval	Jean-Noël HERAIL	lpa.merval@educagri.fr jean-noel.herail@educagri.fr
Lycée Hôtelier G Baptiste 41, route de Duclair 76380 Canteleu	Elsa DUDKIEWICZ	int.0763237f@ac-normandie.fr
Lycée de la Vallée du Cailly Rue du Petit-Aulnay BP 131 76250 Déville-lès-Rouen	Aurélie DEBOUCLON	int.0762879s@ac-normandie.fr Aurelie.leroy@ac-normandie.fr
Lycée Emulation Dieppoise Rue de Stalingrad 76200 Dieppe	Marie-Pierre RICHARD	int.0760024N@ac-rouen.fr



Lycée Jehan Ango 25, rue Roger Lecoffre 76372 Dieppe Cedex	Xavier JEHANNE	int.0760023m@ac-normandie.fr
Lycée Pablo Neruda 1 Rue S Allende BP 232 76204 Dieppe Cedex	Virginie CATAL BOISARD	int.0762169V@ac-rouen.fr
Lycée Technique du Golf 43, Chemin du Golf 76200 Dieppe	Anne HEURTAUX	int.0763002a@ac-normandie.fr anne.cartenet@ac-normandie.fr
Lycée André Maurois 1 rue de la Lorraine BP 320 76500 Elbeuf	Pascal LE BEC	int.0760029u@ac-normandie.fr
Lycée Ferdinand Buisson 6, rue A Houzeau BP 430 76500 Elbeuf	Arnaud DUPLANT	int.0760030V@ac-normandie.fr
Lycée du bois Rue du Général de Gaulle 76630 Envermeu	Nathalie HUTIN	Nathalie.hutin1@educagri.fr
Lycée Anguier 11 Bis, avenue de la gare 76260 Eu	Karine BILLON	int.0760032X@ac-rouen.fr
Hortithèque - CFA Horticole 1333, rue Bernard Thélou 76640 Fauville en Caux		cfa.fauville@educagri.fr
Lycée Guy de Maupassant 1575, Bd Nelson Mandela 76400 Fécamp	Hakim MENIA	int.0760035a@ac-normandie.fr
Lycée Maritime Anita Conti 84 quai G de Maupassant BP 85 76402 Fécamp Cedex	Hugues MAURY	lpm-fecamp@developpement-durable.gouv.fr hugue.maury@developpement-durable.gouv.fr
Lycée Delamare-Debouteville 5, rue André Bertrand 76440 Forges les eaux	Alexis LEON	alexis.leon1@ac-normandie.fr
Lycée Galilée 461, route de Belbeuf 76520 Franqueville St Pierre	P SINNAEVE	int.0762911b@ac-normandie.fr
Lycée Fernand Léger Ch. des Coquereaux BP 4 76530 Grand Couronne	Julie POULIQUEN	int.0762836v@ac-normandie.fr
Lycée Val de Seine Avenue Georges Braque 76120 Le Grand Quevilly	Véronique LAFONT	int.0761742f@ac-normandie.fr
CMA de Normandie CFA Le Havre 78-79 rue Hilaire Colombel 76600 Le Havre		jeremypayet@cm-76.fr
EREA Maurice Genevoix 94 rue Colette 76620 Le Havre		int.0762081Z@ac-rouen.fr
Lycée A-L de Lavoisier 51, rue des Moteaux 76600 Le Havre	Sébastien MARIE	int.0762765t@ac-normandie.fr
Lycée Claude Monet 267, rue Félix Faure 76600 Le Havre	Aude ANTONSEN	int.0760174B@ac-normandie.fr caroline.bienfait@ac-normandie.fr
Lycée François 1er 2 rue Jean Paul Sartre BP 1445 76600 Le Havre	Catherine LECANU	int.0760052U@ac-rouen.fr
Lycée Françoise de Grâce 16, rue de la vallée BP 5027 76600 Le Havre	Emmanuelle POZZI	int.0762976x@ac-normandie.fr



Lycée Jules Le Cesne 33, rue de Fleurus 76600 Le Havre	Violaine GAUTHIER	int.0760062e@ac-normandie.fr
Lycée Jules Siegfried 1, rue Dume d'Aplemont BP 237 76600 Le Havre	Audrey DEGREMONT	int.0760056y@ac-normandie.fr audrey.degremont@ac-normandie.fr
Lycée Pierre et Marie Curie 33, rue du Calvaire 76210 Bolbec	Valerie LEFEBVRE	int.0760013B@ac-rouen.fr
Lycée Porte océane 44, rue Emile Zola BP 40217 76600 Le Havre	Géraldine JOIGNANT	int.0170054w@ac-normandie.fr
Lycée Robert Schuman 51 avenue du 8 mai 1945 76610 Le Havre	Carine LENICE	int.0760058a@ac-normandie.fr
Lycée Professionnel Colbert 197 avenue des Alliés - BP 41 76410 Le Petit Quevilly	Véronique LOUET	int.0760087g@ac-normandie.fr
Lycée Elisa Lemonnier 59 bd C de Gaulle BP 53 76140 Le Petit Quevilly	Pascal PATELLI	int.0760088h@ac-normandie.fr
LP le Hurlevent 1, avenue Jean Moulin 76.470 Le Tréport	Alexandra DOUSSIN	int.0760114l@ac-normandie.fr
Lycée G Le Conquérant Allée de la côte blanche 76170 Lillebonne	Géraldine GUILLOTTE	int.0760072r@ac-normandie.fr
Lycée Palissy 5 sentes aux Loups BP 1046 76151 Maromme cedex	M LEGAGNEUX	int.760022l@ac-normandie.fr
Lycée Jean Prévost Avenue Jean Prévost 76920 Montivilliers	Marie-Thérèse	int.0760076V@ac-rouen.fr
Ass pour l'imprimerie 18 rue Alfred Kastler 76130 Mont Saint Aignan	Franck PETIT	annick.germe@afi-lnr.com franck.petit@afi-lnr.com
Lycée Georges Brassens Rue Gustave Eiffel 76270 Neufchâtel en Bray	Marie-José	int.0762601P@ac-rouen.fr marie-jose.duboc@ac-normandie.fr
Lycée Jean Rostand Rue de Neufmesnil 76550 Offranville	Corinne DIESNIS	int.0760082b@ac-normandie.fr
CMA de Normandie CFA Simone Veil 2, rue César Franck 76000 Rouen		jeremypayet@cm-76.fr
OPERA DE ROUEN 7 rue du Docteur Rambert 76000 ROUEN	Edith COUDERC	EdithCouderc@operaderouen.Fr
Lycée Blaise Pascal 5, rue des emmurées BP 1105 76000 Rouen	Julie GARREAU	int.0760095R@ac-rouen.fr
Lycée Camille Saint Saëns 22, rue Saint Lô 76005 Rouen	L POTTIER	int.0760093n@ac-normandie.fr
Lycée des métiers 4 cantons Grieu 1, avenue des 4 Cantons 76000 Rouen	Alain MALLET	int.07602r@ac-normandie.fr
Lycée Gustave Flaubert 1, rue Albert Dupuis 76000 Rouen	Nathalie CAHARD	int.0760096S@ac-rouen.fr



Lycée Jeanne d'Arc 2 rue Ste Geneviève du Mont 76000 Rouen	Bertrand LELOUP	int.0760091L@ac-rouen.fr
Lycée Pierre Corneille 4, rue de Maulévrier 76000 Rouen		int.0760091L@ac-rouen.fr
CMA de Normandie CFA Dieppe Voie E, zone Marron 76370 Rouxmesnil Bouteilles		jeremy.payet@cma76.fr
EREA Françoise Dolto 43 rue Eugène Tilloy 76300 Sotteville-les Rouen		int.0762211R@ac-rouen.fr
Lycée les Bruyères 67, avenue des Canadiens 76300 Sotteville-les Rouen	Mme HERMANN	int.0760109F@ac-rouen.fr
Lycée Marcel Sembat 128, rue Léon Salvat 76300 Sotteville-les Rouen	Judith HEILMER DE TOLEDO	int.0760110g@ac-normandie.fr
CRIANN Technopôle du Madrillet 745, avenue de l'Université 76800 St Etienne du Rouvray	Hervé PRIGENT	admin@criann.fr
Lycée le Corbusier Av de l'Université Le Madrillet 76800 St Etienne du Rouvray	Tanneguy PELLOIN	int.0762964j@ac-normandie.fr
ETP Normandie A Place Saint Gilles 72610 Saint Paterne		mdpottier@etpnormandie.fr
Lycée de la Côte d'Albâtre 24 bis, rue de Noroit 76460 Saint Valéry en Caux	Justine LESUEUR	int.0762953X@ac-rouen.fr
EPLEFPA Seine-Maritime LA et agro-alimentaire BP 218 Auzebosc 76196 Yvetot Cedex	Nathalie MASCLEF	legta.yvetot@educagri.fr
Lycée Raymond Queneau Rue du Docteur Zamenhof BP 143 76194 Yvetôt Cedex	Brigitte LOYAL OSER	int.0762880T@ac-rouen.fr brigitte.loyal@ac-normandie.fr

Académie :

CAEN

Exercice : 2022

MINISTERE : Education Nationale

REGION :

NORMANDIE

Etablissement : 0142132S
LYCEE RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
BP 52
14123 IFS

Téléphone : 02 31 46 52 50

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES N° 18 à 20
Présentées pour information au Conseil d'administration

Ces décisions sont exécutoires aux dates indiquées sur la
pièce B10

M. CHRISTOPHE GANZITTI, chef d'établissement

Académie : CAEN
Exercice : 2022

Etablissement : 0142132S
LYCEE RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
BP 52
14123 IFS

REGION :
NORMANDIE

Ordonnateur : M. CHRISTOPHE GANZITTI
Comptable assignataire : M. JULIEN MALBAUX

Pièce B9.1
DBM INFO

**Décisions budgétaires modificatives pour information
Regroupées du n° 18 à n° 20**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES				RECETTES			
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des prévisions de recettes	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Activité pédagogique	367 622.43	12 969.85	380 592.28		357 622.43	12 969.85	370 592.28	
Vie de l'élève	23 004.00	-12 200.32	10 803.68		23 004.00	-12 200.32	10 803.68	
Administration et logistique	455 414.55	0.00	455 414.55		354 313.34	0.00	354 313.34	
Total services généraux (1)	846 040.98	769.53	846 810.51		734 939.77	769.53	735 709.30	
Restauration et hébergement	332 454.12	22 504.00	354 958.12		297 454.12	22 504.00	319 958.12	
Bourses nationales	115 000.00	13 089.93	128 089.93		115 000.00	13 089.93	128 089.93	
Unité de formation par apprentissage	1 000.00	0.00	1 000.00		1 000.00	0.00	1 000.00	
Total services spéciaux (2)	448 454.12	35 593.93	484 048.05		413 454.12	35 593.93	449 048.05	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	1 294 495.10	36 363.46	1 330 858.56		1 148 393.89	36 363.46	1 184 757.35	

Résultat prévisionnel	-146 101.21	0.00	-146 101.21
CAF ou IAF	-138 000.00	0.00	-138 000.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

OPERATIONS EN CAPITAL	39 365.64	-2 038.80	37 326.84		9 365.64	-2 038.80	7 326.84	
Total dépenses et recettes inscrites au budget	1 333 860.74	34 324.66	1 368 185.40		1 157 759.53	34 324.66	1 192 084.19	

D.B.M. n°18 Exécutoire au 31/12/2022 Réf : VARIATION PRODUITS SCOLAIRES Opération n°32 Type opération : 22 - Constatations de produits scolaires

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	SRH	COMMEN	0TICKC1	7062	Restauration et hébergement Recettes commensaux Commensaux 1er tarif Prod.Restaur.Scol.et héberg				6 490.00	2 217.29	8 707.29
2	SRH	COMMEN	0TICKC2	7062	Restauration et hébergement Recettes commensaux Commensaux 2eme tarif Prod.Restaur.Scol.et héberg				935.00	62.12	997.12
3	SRH	COMMEN	0TICKC3	7062	Restauration et hébergement Recettes commensaux Commensaux 3eme tarif Prod.Restaur.Scol.et héberg				7 950.00	514.69	8 464.69
4	SRH	ELEVES	0FDP5	7062	Restauration et hébergement Recettes élèves Demi-pensionnaires 5 jours Prod.Restaur.Scol.et héberg				118 737.50	718.65	119 456.15
5	SRH	ELEVES	0FINT4	7062	Restauration et hébergement Recettes élèves Internes 4 nuits Prod.Restaur.Scol.et héberg				142 283.75	14 788.97	157 072.72
6	SRH	ELEVES	0RECDIV	7062	Restauration et hébergement Recettes élèves Recettes diverses Prod.Restaur.Scol.et héberg				0.00	14.96	14.96
7	SRH	ELEVES	0TICKE	7062	Restauration et hébergement Recettes élèves Elèves externes Prod.Restaur.Scol.et héberg				4 745.00	1 082.59	5 827.59
8	SRH	HEBERG	0HOTE1	7062	Restauration et hébergement Hebergement Hôtes passage particip vie etab Prod.Restaur.Scol.et héberg				495.00	294.70	789.70

D.B.M. n°18 Exécutoire au 31/12/2022 Réf : VARIATION PRODUITS SCOLAIRES Opération n°32 Type opération : 22 - Constatations de produits scolaires

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
9	SRH	HEBERG	0HOTE2	7062	Restauration et hébergement Hebergement Hôte passage non particip vie etab Prod.Restaur.Scol.et héberg				0.00	114.00	114.00
10	SRH	HEBERG	0RECDIV	7062	Restauration et hébergement Hebergement Recettes diverses Prod.Restaur.Scol.et héberg				0.00	81.80	81.80
11	SRH	HEBERG	0REPEDAGO	7062	Restauration et hébergement Hebergement Repas pédagogiques Prod.Restaur.Scol.et héberg				0.00	3 956.25	3 956.25
12	SRH	HEBERG	0FCSH		Restauration et hébergement Hebergement Fonds commun des services d'hébergement	3 683.45	310.00	3 993.45			
13	SRH	HEBERG	0FRH		Restauration et hébergement Hebergement Fonds régional d'hébergement	56 668.50	4 769.20	61 437.70			
14	SRH	HEBERG	0DEPDIV		Restauration et hébergement Hebergement Dépenses diverses	3 500.00	15 211.63	18 711.63			
15	SRH	HEBERG	0CINT		Restauration et hébergement Hebergement Contribution entre services de l'étab.	64 099.88	3 555.19	67 655.07			

D.B.M. n°18 Exécutoire au 31/12/2022 Réf : REGUL ECRITURES SUBV AP Opération n°33 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	AP	ENSEIG	2DAPE	7442	Activité pédagogique Activités d'enseignement Dotation forf. acc. projets éducatifs Subventions Région				5 000.00	-4 941.84	58.16
2	AP	ENSEIG	2TRANSO	7442	Activité pédagogique Activités d'enseignement Dotation de transport Subventions Région				300.00	6 175.00	6 475.00
3	AP	GRETA	0REVERS	7066	Activité pédagogique Formation continue Reversements Produits actions formation				4 161.92	6 000.00	10 161.92
4	AP	GRETA	0REVERS	7067	Activité pédagogique Formation continue Reversements Contribution participants				6 000.00	-6 000.00	0.00
5	AP	STAGES	0TAXAP	7481	Activité pédagogique Stages en entreprise Taxe d'apprentissage Prod.vers.lib. exon. taxe app.				5 000.00	-2 579.53	2 420.47
6	AP	STAGES	13STA	7411	Activité pédagogique Stages en entreprise Stages Subventions minis.éduc.nat.				12 152.00	-4 147.60	8 004.40
7	AP	VOYSOR	2DAPE	7442	Activité pédagogique Voyages et sorties scolaires Dotation forf. acc. projets éducatifs Subventions Région				2 743.00	-876.75	1 866.25
8	AP	ENSEIG	2DAPE		Activité pédagogique Activités d'enseignement Dotation forf. acc. projets éducatifs	5 000.00	-4 941.84	58.16			
9	AP	ENSEIG	2TRANSO		Activité pédagogique Activités d'enseignement Dotation de transport	300.00	6 175.00	6 475.00			

D.B.M. n°18 Exécutoire au 31/12/2022 Réf : REGUL ECRITURES SUBV AP Opération n°33 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
10	AP	STAGES	0ASSUR		Activité pédagogique Stages en entreprise Assurances	1 750.00	-49.60	1 700.40			
11	AP	STAGES	0RBTSTGEL		Activité pédagogique Stages en entreprise Remboursements élèves stages	3 250.00	-2 529.93	720.07			
12	AP	STAGES	13STA		Activité pédagogique Stages en entreprise Stages	12 152.00	-4 147.60	8 004.40			
13	AP	VOYSOR	2DAPE		Activité pédagogique Voyages et sorties scolaires Dotation forf. acc. projets éducatifs	2 743.00	-876.75	1 866.25			

D.B.M. n°18 Exécutoire au 31/12/2022 Réf : REGUL ECRITURES SUBV VE Opération n°34 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	VE	AIDES	16FS-	7411	Vie de l'élève Aides aux élèves Fonds social lycéen et collégien Subventions minis.éduc.nat.				22 604.00	-12 200.32	10 403.68
2	VE	AIDES	16FS-		Vie de l'élève Aides aux élèves Fonds social lycéen et collégien	22 604.00	-12 200.32	10 403.68			

D.B.M. n°18 Exécutoire au 31/12/2022 Réf : REGUL ECRITURES SUBV SBN Opération n°35 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	SBN	BOURSE	0BN	7411	Bourses nationales Bourses Bourses nationales Subventions minis.éduc.nat.				115 000.00	13 089.93	128 089.93
2	SBN	BOURSE	0BN		Bourses nationales Bourses Bourses nationales	115 000.00	13 089.93	128 089.93			

D.B.M. n°18 Exécutoire au 31/12/2022 Réf : REGUL ECRITURES SUBV OPC Opération n°36 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	OPC	ATELIE	0TAXAP	13181	Opérations en capital Ateliers Taxe d'apprentissage Prod.vers.lib. exon. taxe app.				4 888.44	-2 038.80	2 849.64
2	OPC	ATELIE	0TAXAP		Opérations en capital Ateliers Taxe d'apprentissage	4 888.44	-2 038.80	2 849.64			

D.B.M. n°19 Exécutoire au 31/12/2022 Réf : TAXE APPRENTISSAGE Opération n°37 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	AP	ATELIE	0TAXAP	7481	Activité pédagogique Ateliers Taxe d'apprentissage Prod.vers.lib. exon. taxe app.				0.00	17 122.97	17 122.97
2	AP	ATELIE	0ENSPRO		Activité pédagogique Ateliers Enseignement professionnel	28 000.00	17 122.97	45 122.97			

D.B.M. n°20 Exécutoire au 31/12/2022 Réf : TAXE APPRENTISSAGE Opération n°39 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	AP	ATELIE	0TAXAP	7481	Activité pédagogique Ateliers Taxe d'apprentissage Prod.vers.lib. exon. taxe app.				17 122.97	2 217.60	19 340.57
2	AP	ATELIE	0FOURMAT		Activité pédagogique Ateliers Fournitures et matériel d'entretien	4 000.00	2 217.60	6 217.60			

D.B.M. n°20 Exécutoire au 31/12/2022 Réf : VARIATION PRODUITS SCOLAIRES Opération n°40 Type opération : 22 - Constatations de produits scolaires

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	SRH	ELEVES	0FDP5	7062	Restauration et hébergement Recettes élèves Demi-pensionnaires 5 jours Prod.Restaur.Scol.et héberg				119 456.15	-982.10	118 474.05
2	SRH	ELEVES	0FINT4	7062	Restauration et hébergement Recettes élèves Internes 4 nuits Prod.Restaur.Scol.et héberg				157 072.72	-359.92	156 712.80
3	SRH	HEBERG	0CINT		Restauration et hébergement Hebergement Contribution entre services de l'étab.	67 655.07	-1 342.02	66 313.05			

LYCEE RABELAIS / ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE 2013 A 2022

ANNEE CIVILE	DEPENSES ACHATS DE DENREES (variation de stock comprise)	RECETTES OBJETS CONFECTIONNES	RESULTAT
2022	201 199,62 €	214 947,10 €	13 747,48 €
2021	171 530,86 €	133 943,35 €	-37 587,51 €
2020	158 218,59 €	117 720,22 €	-40 498,37 €
2019	213 503,30 €	205 717,22 €	-7 786,08 €
2018	220 138,27 €	213 002,41 €	-7 135,86 €
2017	227 993,55 €	237 357,36 €	9 363,81 €
2016	196 571,77 €	214 606,08 €	18 034,31 €
2015	209 493,52 €	217 115,20 €	7 621,68 €
2014	168 507,91 €	165 485,65 €	-3 022,26 €
2013	129 418,69 €	131 888,06 €	2 469,37 €

Académie :CAEN
Exercice :2022

Ministère : Education Nationale
Etablissement : 0142132S
LYCEE RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
BP 52
14123 IFS

Région : NORMANDIE
Pièce n°5
Edité le :23/03/23
Page :1

EXECUTION DU BUDGET

Code du service	Intitulé du service	Montant net des dépenses	Montant net des recettes
Première section : fonctionnement			
AP	Activité pédagogique	380 538.10	445 286.75
VE	Vie de l'élève	10 803.68	10 803.68
ALO	Administration et logistique	388 343.39	342 697.38
	Total services généraux	779 685.17	798 787.81
SRH	Restauration et hébergement	342 816.27	315 613.55
SBN	Bourses nationales	128 089.93	128 089.93
SUFA	Unité de formation par apprentissage	0.00	0.00
	Total services spéciaux	470 906.20	443 703.48
	Total de la première section	1 250 591.37	1 242 491.29
	Résultat		-8 100.08
	CAF		1.13
Deuxième section : opérations en capital			
OPC	Opérations en capital	11 779.74	7 326.84
	Total exécution budgétaire	1 262 371.11	1 249 818.13

Académie :CAEN
Exercice :2022

Ministère : Education Nationale
Etablissement : 0142132S
LYCEE RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
BP 52
14123 IFS

Région : NORMANDIE
Pièce n°5
Edité le :23/03/23
Page :2

TABLEAU DE FINANCEMENT

Emplois		Ressources	
Insuffisance d'autofinancement	0.00	1.13	Capacité d'autofinancement
Immobilisations (C20 à 23)	11 779.74	0.00	Apports (C102, C103)
Participations et autres immobilisations financières (C26 à 27) sauf 275	0.00	7 326.84	Subventions (C13)
		0.00	Aliénation ou cessions immobilières (C775)
Remboursements des dettes financières (C16)	0.00	0.00	Augmentation des dettes financières (C16)
Dépôts et cautionnement versés (C275)	0.00	0.00	Dépôts et cautionnement remboursés (C275)
Total des emplois	11 779.74	7 327.97	Total des ressources
Apports au fonds de roulement		4 451.77	Prélèvements sur le fonds de roulement

